

LES INSIGNES DES TROUPES FRANCAISES EN CHINE

Textes de P. KELLER Photos de D. DESJARDINS

Collections de Mrs Marcel & Bernard DUFLOT - Jean SIMON

Mise en page pour le Net MAGUET Jean-Pierre

Article du Bulletin S&T N° 159

En mémoire de ceux qui reposent à l'Arsenal de l'Est et à Huang-jao et à tous ceux qui ont contacté " le mal jaune" !

Avec ses 400 millions d'habitants, la Chine est, au début du XIXème siècle le pays le plus vaste et le plus peuplé du monde (1). Son influence s'étend sur les états voisins : Corée, Turkestan, Thibet, Mongolie, Indochine, voir Birmanie dont les souverains lui paient tribut. Repliée sur elle-même, figée dans sa civilisation millénaire brillante mais attardée, elle n'est connue qu'au travers des récits de rares voyageurs - Marco Paulo en est le plus illustre. "C'est un géant qui dort". Mais le fabuleux marché qu'elle représente ne pouvait que susciter convoitises - et rivalités - de la part des puissances européennes d'abord, suivies des Etats-Unis et, eux-mêmes par le Japon - toutes entrées - ou entrant - dans l'ère industrielle moderne et avides de débouchés pour leurs produits.

L'ouverture du marché chinois au commerce international n'ira pas sans conflits : guerre de l'Opium (1839-1842) avec la Grande-Bretagne, expéditions franco-britanniques de 1858 et 1860, guerre sino-japonaise en 1894-1895, guerre des Boxers (1900-19001). Et lorsque les ambitions territoriales entre nations étrangères se heurtent ce sera encore la guerre Russie-Japon (1904-1905).

La France participera à cette course aux intérêts économiques (2). elle obtiendra - avec d'autres puissances - l'ouverture en nombre toujours croissant de ports à son trafic ainsi que des concessions pour l'établissement de ses nationaux et, après la guerre des Boxers, des droits d'occupation militaire?

A leur origine ces différents droits n'ont pas la même valeur juridique, aussi convient-il d'en rappeler brièvement la chronologie et de les résumer.

I - OUVERTURE DES PORTS " Les cinq ports" et " Les ports à traités"

Par le traité de Nankin du 20 août 1842, mettant fin, à la guerre de l'Opium, l'Angleterre obtient l'ouverture de cinq ports à son commerce (Canton, Amoy, Ning-Po, Foochow, et Changai), avec droit d'y installer des Consuls. Ils sont dits " les 5 ports".

La France qui ne veut pas être en reste, se fera reconnaître par le traité de Whampoa du 24 octobre 1844, les mêmes avantages dans ces ports.

Par la suite, après les expéditions franco-britanniques de 1858 et 1860 et d'accords ou traités subséquents, de nouveaux ports seront ouverts au trafic, ils seront dénommés "ports à traités". Finalement, à la veille de la première guerre mondiale, c'est plus d'une centaine de ports qui seront accessibles aux navires étrangers.

(1) Actuellement, la Chine, avec ses 9 780 000 km² (après que la Mongolie extérieure ait proclamé son indépendance en 1921) se situe au 3^o rang mondial pour la superficie. Elle n'est devancée que par la Russie (ex-République Fédérative Socialiste Soviétique de Russie) avec 17 117 300 km².

(2) En 1884-1885, un conflit oppose la France à la Chine. Il porte sur notre établissement en Annam et au Tonkin.

II - LES CONCESSIONS

" Ce sont des zones de terrain, dans un port à traité, louées à bail par le gouvernement chinois à une ou plusieurs puissances étrangères (concessions nationale ou internationale) avec institutions personnelles prolongeant l'exterritorialité juridictionnelle. Les Consuls ou les Conseils Municipaux ou les chinois sont représentés, s'y partagent l'autorité locale".

Les Chinois accorderont, le plus souvent, des terrains marécageux, jugés insalubres et propres à décourager tout établissement humain.

C'est Charles de Montigny, Vice-Consul de France à Changhaï et Ning-Po qui en concluant en mai 1849 la première concession d'établissement pour un de nos nationaux à Changhaï, marque l'acte de naissance de la concession.

Au début de la 2^o Guerre Mondiale, la France détenait des concessions - outre Changhaï - à Tientsin (1858), Hankou (1866) et Shameen (Canton).

III LES DROITS D'OCCUPATION MILITAIRE

Le 7 septembre 1901 la Chine accepte le protocole qui lui a été présenté par les ambassadeurs Alliés et qui met fin à la guerre des Boxers. En application de son article VII, des forces armées étrangères occuperont douze points sur la voie ferrée Pékin - Shan-Hai-Kouan (frontière sino-manchoue,) pour assurer la sécurité des communications avec la mer.

De plus le quartier des Légations à Pékin devient un quartier réservé aux étrangers avec droit de garde militaire.

Par voie de conséquence, la 1^o Brigade d'Infanterie Coloniale du Corps Expéditionnaire Français, commandée par le Général FREY, prend nom de "Brigade d'Occupation" avec P.C. à Tientsin. En 1905, cette appellation devient " Corps d'Occupation de Chine" (C.O.C.). Elle sera remplacée en 1928 par celle de "Troupes Françaises en Chine", mais en décembre 1939, devant la montée de la tension en Extrême-Orient, le commandement en sera transféré de Tientsin à Changhaï

A la même époque - et toujours en application du Protocole de 1901 - la France continuait d'entretenir des garnisons à Tientsin (Ville et Arsenal de l'Est), Pékin (Quartier Diplomatique, Caserne Voyron), Tongkou, Chin-Wang-Taoo et Shan-Hai-Kouan.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire le territoire de Kwan-Tché-Wan, loué à la France le 22 avril 1898 pour 99 ans, lequel est administré par le Gouvernement Général de l'Indochine.



Insigne du Corps d'Occupation de Chine (carte de vœux)

Si la concession de Tientsin bénéficie de la protection militaire découlant de l'article VII, ci-dessus cité il en va autrement en Chine du sud - et ceci mérite d'être souligné - aucun traité n'autorise expressément le stationnement et l'entretien de forces étrangères dans les concessions.

Les événements vont cependant contraindre les puissances bénéficiaires, dont la France, à y envoyer des troupes pour protéger leurs nationaux. Ce sera le cas en 1900, au moment de la guerre des Boxers; la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne et le Japon entretiendront à Changhaï un contingent de 2000 à 3000 hommes chacune.

La paix revenue, le gouvernement chinois ne manquera pas de soulever cette atteinte à ses droits et de demander leur retrait. Elles seront effectivement retirées sous réserves, toutefois, de revenir si les circonstances les y obligeaient. Ce qui se produira pour la France en 1923, puis en 1925, mais, cette fois les unités ne repartiront plus : Changhaï, Hankéou et Canton deviennent garnisons permanentes.

Les événements extérieurs, la confusion qui règne dans le pays ont fait évoluer le statut des concessions : de commercial à l'origine il devient, avec une présence militaire, également politique. De facto elles constituent des enclaves étrangères. Havre de sécurité pour les personnes et les biens, leur prospérité est remarquable. Celle de Changhaï, qui les symbolise, est prodigieuse. En moins d'un siècle la petite cité chinoise est devenu en 1934, la première ville du continent asiatique et son port, qui voit passer les trois quarts du commerce du pays, s'est hissé au 5^o rang mondial.

En 1943, la France renonce à ses concessions. Du fait de la guerre, qui fait rage dans le Pacifique, le rapatriement des unités sur l'Indochine (fin 1945 elles ont été placées sous le commandement du C.E.F.E.O. du Général LECLERC) ne pourra se faire qu'en 1946. Elles seront dissoutes.

La page de Chine est alors tournée.

Mais elle est tournée sans gloire

Le temps efface lentement le souvenir des unités qui tenaient garnison dans ces lointaines cités aux noms prestigieux : Pékin, Tientsin, Changhaï...

Elles nous ont laissé leurs insignes qui étaient leur fierté, avant de devenir la nôtre.

ET AU NOM DE DIEU ...



...VIVE LA COLONIALE

Insigne de casque fixation par anneaux et languette amovible

DETACHEMENT FRANCAIS DE CHANGHAI (D.F.C.)

Historique

En mars 1927, le Kuo-Min-Tang avec Tchang-Kai-Chek, entre en guerre contre un " seigneur de la guerre". Après avoir occupé Canton et Nankin Tchang-Kai-Chek parvient aux limites des concessions - Françaises et Internationales- de Changhaï qui sont hâtivement mises en état de défense. Côté français il est fait appel à la " Réserve de Chine ".

Trois bataillons formant corps (102°, 103° et 104° Bataillons Indochinois de Marche d'Extrême-Orient - BIMEO) et une compagnie de chars légers débarqueront en avril.

Pour coordonner l'ensemble de la défense il est alors créé un organisme de commandement : le "Détachement Français de Changhaï", aux ordres du lieutenant-colonel LANDAIS, organisme qui sera maintenu après le retour à une situation normale.

Par la suite le D.F.C. aura à faire face à de nouvelles crises :

- en 1932, lors du " premier incident en Chine", conflit avec le Japon, qui débouchera sur la création du Mandchoukoo. Au cours des combats qui se dérouleront à la lisière nord de la concession internationale, le faubourg de Chapei et la gare du Nord seront rasés.

- en 1937, "deuxième incident en Chine", le plus grave, dit du Pont de Marco Paulo. A terme il provoquera la fin du régime des concessions étrangères et se fondera dans la guerre du Pacifique de la 2° guerre mondiale.

Le D.F.C. cessera d'exister en décembre 1939 lorsque le commandement des T.C.F. sera transféré de Tientsin à Changhaï.

A noter que le D.F.C. détachait des contingents à Canton et Hankéou.

INSIGNES

Création postérieure à 1936 - Ont été réalisés en trois tailles



Grand Modèle 11.5 cm environ pour l'insigne seul . Monté sur présentoir. fig 1



Taille normale. On relève des variantes dans le contour des côtes et les couleurs de l'Océan.

(Collection Mr. MALE Jean-Pierre) fig 2



Grand Modèle sans support



Variante fig 2



Taille réduite Fig 3



Insigne tissu de la 1° Cie du D.F.C. tenue de sport

NOTA : "La Réserve de Chine "

Au lendemain de la guerre des Boxers, et après le retrait de la 2° Brigade du Corps Expéditionnaire Français, il est constitué en Indochine " La Réserve de Chine". Il s'agit d'unités susceptibles d'être envoyées à tout moment dans les Concessions de Chine pour en assurer la sécurité.

Ces bataillons auront le sort suivant :

- 100° Bataillon d'Infanterie Coloniale de Marche (BICM), créé à Marseille début mai 1927. Débarque à Tongkou et rejoint Tientsin le 16 juin 1927. Séjourne en Chine du nord jusqu'en décembre 1928. Ramené au Tonkin, il deviendra 2° Bataillon du 10° R.I.C. le 1° août 1931.

- 101° Bataillon Mixte d'Infanterie Coloniale (BMIC). Envoyé à Changhaï en mars 1932 (crise de Manchourie). En décembre 1932 est versé au 17° Régiment Mixte d'Infanterie Coloniale, créé le 1° octobre précédent à partir des unités présentes à Changhaï. Devient 3° Bataillon du 17° R.M.I.C. en 1933.

- 102°, 103°, 104° Bataillons Mixtes d'Infanterie Coloniale (BMIC. Arrivent à Changhaï en avril 1927. Le 102° revient à son point de départ la crise passée. Nous ignorons ce qu'il est devenu par la suite. Il est vraisemblable que, comme le 100° BICM, il ait changé d'appellation. Le 103° et 104° BMIC formeront, le 1° octobre 1932 le 17° R.M.I.C., dont ils constituent les 1° et 2° Bataillons.

La création du 17° R.M.I.C. marque la fin de " La Réserve de Chine".

A notre connaissance aucune de ces unités (17° R.M.I.C qui sera lui-même dissous le 31 décembre 1934, et Bataillons de numérotation 100) ne s'est dotée d'un insigne.

1° BATAILLON DE MARCHE DE CHINE (1° B.M.C.)

Historique

Le 7 juillet 1937 éclate, entre troupes chinoises et japonaises, l'incident dit du " Pont Marco Paulo" (sur le Hun-Ho le " fleuve boueux") à Oanping, localité proche de Pékin. C'est le début d'une guerre qui ne prendra fin qu'avec la capitulation du Japon en août 1945. Très vite l'événement a des répercussions dans tout le pays. Devant la montée de la tension dans le sud, face aux sentiments xénophobes de la population et en prévision de troubles graves, l'Amiral LE BIGOT, Commandant la Division Navale d'Extrême-Orient fait appel aux unités d'Indochine pour renforcer la défense de Changhaï.

Le 1° Bataillon de Marche de Chine est mis sur pied en Cochinchine. Embarqué sur le croiseur-cuirass " Waldeck Rousseau", il débarque à Changhaï le 24 août. Le Bataillon participera à la défense de la concession, puis après l'éloignement des combats entre chinois et japonais, à la mi-novembre il y tiendra garnison.

En décembre 1939, devant la menace d'un conflit généralisé, le Bataillon est ramené au Tonkin et devient, en janvier 1940 1° Bataillon du 16° R.I.C.



Grand Modèle . Monté sur présentoir. fig 4



Taille normale. Rouge brique, épingle horizontale mobile passée dans deux anneaux en boudin (variantes : rouge vif épingle mobile verticale, idéogrammes) On relève d'autre variantes en particulier dans la disposition de l'épingle fig 5

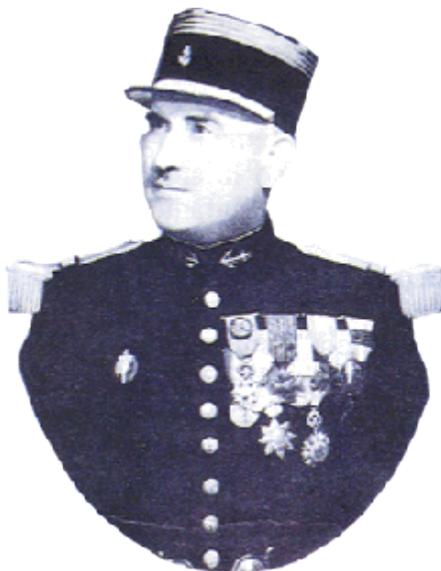


Taille réduite fig 6

2° BATAILLON DE MARCHE DE CHINE (2° B.M.C.)

Historique : Le destin de ce Bataillon est très proche de celui du 1° B.M.C. : ils sont frères jumeaux.

Le 2° B.M.C. est formé au Tonkin. Embarqué à Haiphong sur le " Porthos", il débarque à Changhaï le 28 août 1937 ou il tiendra une série de blockhaus aux limites de la concession. En décembre 1939, il est renvoyé au Tonkin dans les mêmes conditions que le 1° B.M.C. Devient, en janvier 1940 : 2° Bataillon du 16° R.I.C.



Chef de Bataillon FABRE A.
Commandant le 2° B.M.C. (1937 -
1938)

INSIGNES



Deux tailles en grand modèle sur support - hauteur 13.5 cm et hauteur 20cm non représenté fig

7



Taille Normale fig 8



Taille réduite fig 9



Ecusson tissé porté par les équipes de sport du Bataillon fig 11



Taille réduite fig 10



Ecole PROSPER PARIS

**Implantation du
2° Bataillon de Marche de Chine**



Villa ZIKAWEI



Villa GHISI

**Avec nos remerciements à
VIRTUAL SHANGHAI du
CNRS de LYON
Pour le prêt gracieux de ces
photos**



Institut FRANCO - CHINOIS



Fanions des Compagnies du Bataillon



Salle de Théâtre du 2° Bataillon de Marche de Chine



La Garde au Drapeau du Bataillon

16° REGIMENT D'INFANTRIE COLONIALE (16° R.I.C.)

Historique

A la suite du soulèvement Boxers et de la guerre qui s'ensuit, trois bataillons d'infanterie de Marine (II/9° RIMa, I & II/11° RIMa), stationnés en Indochine, sont envoyés en toute hâte en Chine du nord. Ces bataillons entreront dans la composition de la 1° Brigade d'Infanterie de Marine du général FREY et feront partie de la colonne internationale qui marchera sur Pékin et occupera la ville le 15 août 1900.

Le 27 juin 1900 une décision ministérielle prescrit la création, à la date du 15 octobre, du 16° Régiment d'Infanterie de Marine par regroupement des sus dits bataillons.

Dans le même temps, deux autres bataillons : les 2° et 3° de marche, embarquent à Toulon en juillet mais n'arriveront en Chine qu'en septembre.

En octobre, par suite des pertes et rapatriements anticipés, le II/9 et les I&II/11° RIMa n'ont plus que des effectifs réduits. Devant cette situation le général VOYRON, Commandant en chef, décide d'inclure les deux bataillons de marche dans la constitution du 16° RIMa, laquelle sera réalisée comme suit :

- 1° Bataillon, par fusion des II/9 et les I&II/11° RIMa.
- 2° Bataillon ex-2° Bataillon de Marche d'Infanterie de Marine.
- 3° Bataillon ex-3° Bataillon de Marche d'Infanterie de Marine.

Le 1° janvier 1901, le 16° RIMa prend l'appellation de 16° Régiment d'Infanterie Coloniale.

La campagne terminée le 16° s'installe à Tientsin : l'EM dans les anciens bâtiments de l'Amirauté chinoise et les bataillons, moins une compagnie détachée à Tongkou, dans la cité chinoise

En 1903, le 16° occupera l'Arsenal de l'Est de Tientsin qui devient sa base. Le régiment détache un bataillon à Pékin (Caserne Voyron) pour la garde de la Légation et des contingents d'importance variable dans les postes assurant la sécurité des communications avec la côte : Tongkou, Shan-Hai-Kouan, Chin-Wang-Tao.

En 1909 le régiment est réduit à deux bataillons mais est reporté à trois en 1929. Il est de nouveau ramené à deux (1° et 3°) en 1932.

Le 1° janvier 1936, le BMICC. en garnison à Changai devient II/ 16° RIC, reprend son appellation première de BMICC.

En décembre 1939 le 16° RIC est transféré en Indochine, à l'exclusion d'un bataillon qui reste sur place et prend nom de Bataillon Mixte d'Infanterie Coloniale de Chine du Nord (BMICCN).

Le "16°" était, par excellence, le régiment de la Coloniale en Chine.

INSIGNES

Créations postérieures à 1936



Il existerait un grand modèle sur présentoir

Taille normale 43 mm fig 12

Taille réduite 23 mm fig 13

(Collection Mr. MALE Jean-Pierre)

BATAILLON MIXTE D'INFANTRIE COLONIALE DE CHINE (B.M.I.C.C.)

Historique

Le B.M.I.C.C. est créé à Changhaï le 1° janvier 1935 et implanté à la caserne " Bernès-Cambot ". Détache des éléments à Hankéou et Shameen (Canton).

le 1° janvier 1936 il devient II/16° RIC mais reprend son appellation première le 1° avril 1938, de B.M.I.C.C.

Le bataillon est désarmé par les Japonais le 9 mars 1945, comme toutes les unités françaises de Chine. Ses tirailleurs Indochinois seront perméables à la propagande japonaise et plus de la moitié d'eux fera cause commune avec les ex-gardes du Bataillon Supplétifs Tonkinois pour passer, le 21 juillet 1945, sous l'autorité militaire des Japonais.

En janvier 1946, les restes du bataillon sont ramenés en Indochine et le bataillon est dissous.

INSIGNE

Un seul format connu *, idéogrammes au dos



B.M.I.C.C. fig 14

* Notons que le BS de Symboles & Traditions "Infanterie Coloniale" paru en 1973 reproduit l'insigne du B.M.I.C.C avec l'inscription " 1942 - HA-VAN-tho ". Nos recherches quant à cette inscription sont restées vaines

BATAILLON MIXTE D'INFANTRIE COLONIALE DE CHINE DU NORD (B.M.I.C.C.N.)

Historique

Le B.M.I.C.C.N. est créé le 27 décembre 1939, à partir d'éléments du 16° RIC qui rejoint l'Indochine. Il en assurera alors les missions jusqu'au 9 mars 1945. Désarmé par les Japonais qui le chasseront de l'Arsenal de l'Est en août et s'y maintiendra jusqu'en juin 1946. La même année, le bataillon est ramené en Indochine et dissous.

INSIGNE



Taille normale, émaillé fig 15

B.M.I.C.C.N

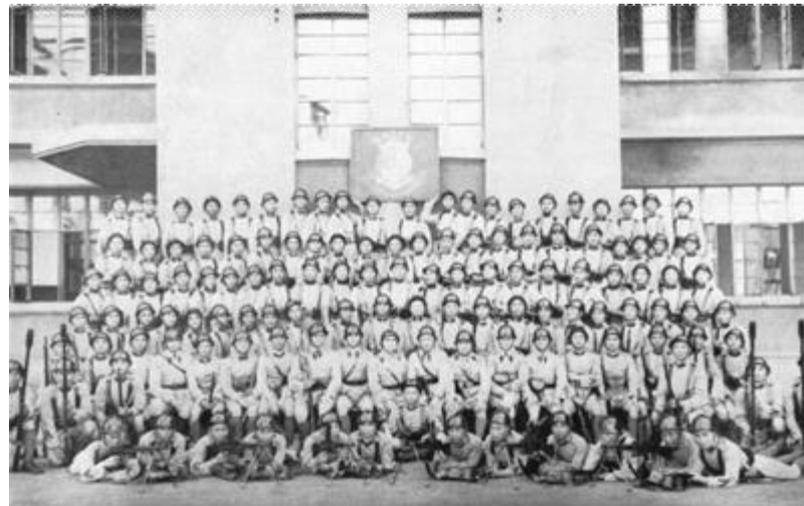
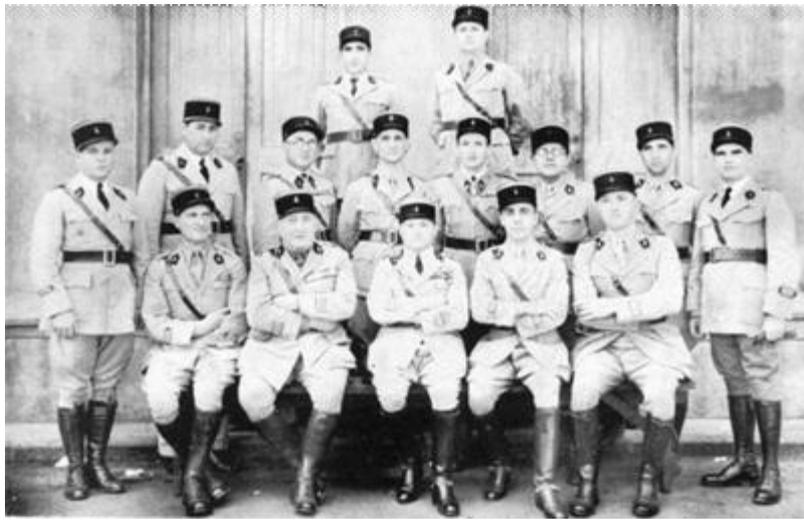


Taille réduite fig 15



Taille réduite variante fig 16

Il existe un modèle taille réduite (non-représenté sur cette page) reproduit dans un article de Mr. Jacques SICARD, sur les insignes des Troupes Françaises en Chine paru dans les N° 95 & 96 de juin/juillet 1993 de la revue MILITARIA.



**1/ Cie des Engins 2/ Officiers de la Cie 3/ 5° Compagnie
Avec nos remerciements à**

VIRTUAL SHANGHAI du CNRS de LYON

Pour le prêt gracieux de ces photos

GROUPE MIXTE D'ARTILLERIE COLONIALE DE CHINE (G.M.A.C.C.)

Historique

Créé le 1^o avril 1929 à Tientsin à deux batteries à partir de la Batterie Mixte de Chine (1 section de 75 hippo et 1 section de 80 de montagne).

Réduit à une batterie en 1938, puis une section en 1939. Ses personnels ramenés au Tonkin à partir de 1938 et versés au 4^o RAC.

INSIGNE

Un seul modèle connu. Emaux splendides



G.M.A.C.C. fig 17

(Collection Mr. MALE Jean-Pierre)

COMPAGNIE DE CHARS DE CHANGHAI

Historique

Créé en mai 1929 (à partir de la Compagnie de Chars Légers arrivée en renfort à Changhaï en avril 1927 avec les Bataillons d'Infanterie Coloniale de la "Réserve de Chine" - supra : D.F.C.)

Dissoute en janvier 1946, après son retour en Indochine.

INSIGNES

Trois Tailles



Grande Taille (non-représenté)

Taille normale fig 18



Taille réduite fig 19



**Chars avec l'insigne de la Cie
peint sur l'avant**

**Avec nos remerciements à
VIRTUAL SHANGHAI du
CNRS de LYON**

**Pour le prêt gracieux de ces
photos**



**La Cie de Chars au centre le
Commandant de Cie le
Capitaine GASTON**

LES SERVICES DE POLICE DE LA CONCESSION FRANCAISE DE CHANGHAI

Nous avons rapporté (supra : les Concessions) qu'au traité ou texte n'autorisait les puissances étrangères à entretenir des troupes dans les concessions.

C'est en tenant compte de ce vide juridique, et en retenant la leçon des événements de 1900, que le Commandant MALLET devait organiser, en 1912, les Services de Police de la Concession Française de Changhaï en assignant une double mission :

- maintien de l'ordre public intérieur (sécurité des personnes et des biens),
- faire face à des troubles graves, intérieurs ou d'origine extérieure, mettant en péril son intégrité, en attendant, si besoin, l'intervention des forces de la "Reseve de Chine".

Cette organisation, originale, unique à son époque, devait se suffire jusqu'en 1925. A cette date Changhaï devient garnison permanente et les Services de Police sont, alors, partie intégrante des forces de sécurité ainsi que devait en témoigner la crise de 1937.

Les Services de Police recouvrent :

- La Garde Municipale
- Les Services de Police et de Sûreté.

LA GARDE MUNICIPALE

Comprend :

- Les secteurs de police (Mallet, Joffre, Cental, Foch, Pétain et secteur réduit Est) ont en charges les affaires de simple police,
- Un service de circulation,
- Une brigade anti-émeute (agents chinois),
- La compagnie auxiliaire.

En cas de troubles ou d'événements menaçant la sécurité de la concession, les éléments de la Garde mettent immédiatement sur pied deux bataillons à trois compagnies fortement encadrées et dotées de 16 auto-mitrailleuses et d'un grand nombre d'armes automatiques. Les Bataillons comprennent quatre compagnies tonkinoises, la compagnie de volontaires français

et la compagnie auxiliaire. Ils peuvent être renforcés de deux compagnies auxiliaires de réserve, encadrés par des gradés français ;

LES SERVICES DE POLICE et de SURETE

Regroupent les brigades spécialisées : brigades criminelle, identité judiciaire, liaison avec la cour chinoise, le service politique (divisions européenne et asiatique), presse.

En cas de mobilisation de la Garde, les Services de Police et de Sûreté sont réduits au minimum et les personnels apportent leur concours au maintien de l'ordre sur la voie publique.

Le 31 juillet 1943, à la suite de la restitution de la concession aux autorités chinoises, les personnels français et tonkinois (520 agents des Services de Police deviennent disponibles. Ils sont alors regroupés en un bataillon qui prend nom, le 1^o août de Bataillon Supplétif Tonkinois.

INSIGNES

Police Consulaire Française de Changhaï

l'insigne (fig 21) reprend, en les adaptant, les armoiries de la concession (fig 20) - une auto-mitrailleuse remplace la jonque et l'inscription chinoise est naturellement modifiée.



fig 21



Inscription Police Française sur fond bleu,
étoile blanche ; extérieur rouge - Insigne
matriculé 85- attache de sécurité (Mr
MROZ)



fig 20

Lors de la rétrocession de leurs services aux nouvelles autorités, les personnels français de la police reçurent un insigne-souvenir : insigne sur un disque métallique monté sur un présentoir, avec banderole au nom de l'intéressé et daté 30 juillet 1943 (fig 22)



Titre nominatif fixé sur le support en bois
fig 22

**Section d'Auto-Mitrailleuses de
la Garde**



Grand modèle " d'Honneur" fig
23



[Dos Matricule 332](#)

Modèle normal fig 24



En épingle de cravate fig 25

Corps des Volontaires Français



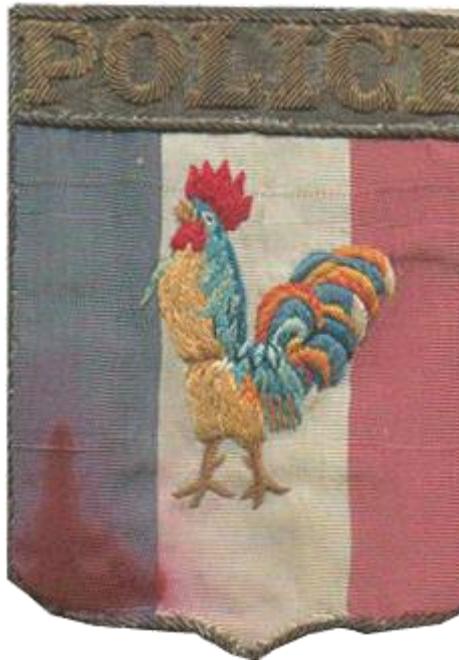
Insigne Troupes Françaises de Chine - Tissu 8 X 10,8 cm (Mr Berthelin)



Insigne pour casque fig 27



Insigne de boutonnière fig 26



Insigne Tissu

CORPS DES SAPEURS POMPIERS DE CHANGHAI

Historique

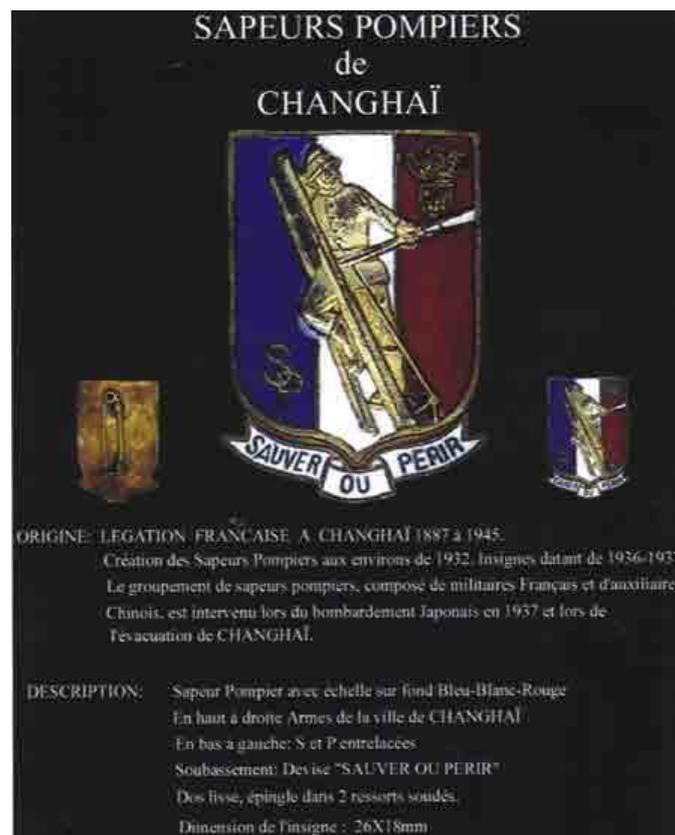
Le Corps des Sapeurs-Pompiers de la Concession de Changhaï était encadré par des personnels détachés de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris. Le Corps a participé à la défense de la Concession lors des événements de 1937, ainsi qu'en témoignait une barrette de la "Médaille Commémorative Changhaï 1937".



Un seul modèle connu fig 28



En épingle de cravate (Mr.
FILLOUX Patrick)



BATAILLON SUPPLETIF TONKINOIS

Historique

Créé le 1° août 1943 pour regrouper les éléments tonkinois de la Police Consulaire Française de Changhaï dans l'attente de leur rapatriement sur l'Indochine (supra : Les Services de la Police Consulaire Française de Changhaï), appelé aussi " Bataillon Annamiye de Changhaï".

Travaillés par la propagande japonaise de 9 mars 1945, finiront par entrer en rébellion et par passer dans les rangs japonais le 21 juillet 1945 en entraînant avec eux les tonkinois du BMICC. Le Bataillon est dissous le 1° août 1945.

Le Bataillon est dissous le 1° août 1945.

INSIGNES

Trois Tailles

il existerait un insigne de casque avec les capitales B S T.



Grand modèle fig 29



Modèle normal fig 30



Modèle réduit fig 31

MISSION " 5 "

Historique

Constituée 1943 et basée à Kun-Ming. Ses activités sont axées sur la recherche du renseignement. Elle cessera d'exister en 1945 après la capitulation du Japon.

La Mission " 5 " ne peut, évidemment, être considérée comme ayant appartenu aux Troupes Françaises en Chine. Seule, sa présence sur le territoire chinois nous a déterminé à l'inclure dans notre étude.

INSIGNES



Insigne tissu brodé variante



Insigne poitrine métallique fig 32



Insigne tissu brodé fig 33



Insigne "Forces Françaises Libres de Chine" support papier

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Enfin nous signalons l'existence de l'insigne de l'Amicale des Anciens Combattants de 1914 - 1918 de Changhaï, lequel nous a paru mériter de figurer dans l'inventaire des insignes de la Concession Française de Changhaï.

On retrouve le glaive, pointe basse, sur l'insigne du 2^o Bataillon de Marche de Chine et sur l'avvers de la " Médaille Commémorative - Changhaï 1937" de la Concession Française de Changhaï. (Non-représenté).

NOTES SUR LES INSIGNES DES T.F.C.



Le Symbolisme du Dragon

Les unités des T.F.C. ont souvent fait figurer sur leur insigne le dragon, emprunté à la mythologie chinoise. Aussi il nous est apparu de circonstance de résumer la symbolique de cet animal fabuleux.

La mythologie de l'ancienne Chine comptait nombre d'animaux imaginaires : tortue, licorne, phénix, mais le plus connu des occidentaux et le plus caractéristique était et reste le dragon (

Loung-wang = le roi dragon). Le dragon symbolisait le pouvoir impériale : tout ce que touchait l'Empereur, touchait le dragon.

C'est ainsi que la personne impériale, l'aspect du souverain, ses yeux, ses mains, ses enfants, le lit, ses tablettes ancestrales devenaient " la personne, la face, l'oeil, les griffes, la semence, les tablettes du dragon". Un écrit autographe de l'Empereur était tracé avec " le pinceau du dragon".

Le trône laissé vacant depuis la révolution de 1912 était le " trône du dragon". Dans les anciens écrits le décès du fils du ciel était rapporté en ces termes : " l'Empereur enfourcha le dragon pour devenir l'hôte des hauteurs célestes".

On retrouve le dragon dans l'histoire, les contes et légendes qu'elles soient Taoïstes ou Bouddhistes : il est à la base d'un grand nombre de superstitions et figure dans les pagodes, habitations ; sur les meubles, étoffes, vases précieux...

Le dragon impérial est toujours représenté de face avec un corps de serpent monté sur quatre pattes à cinq griffes et une tête énorme portant sur le front une protubérance du nom de "Tché-mou" : seule cette marque lui donne le pouvoir de monter au ciel. Lorsqu'il orne un objet le dessin doit recouvrir la plus grande surface.

Dans sa représentation commune, le dragon peut prendre des positions diverses mais, à la différence du dragon impérial, l'animal n'a plus de que quatre griffes aux pattes.

Avant la révolution la flamme de la marine impériale portait un dragon.

Signalons enfin que le dragon peut avoir des formes variées ainsi qu'il apparaît dans l'illustration ci-dessous.

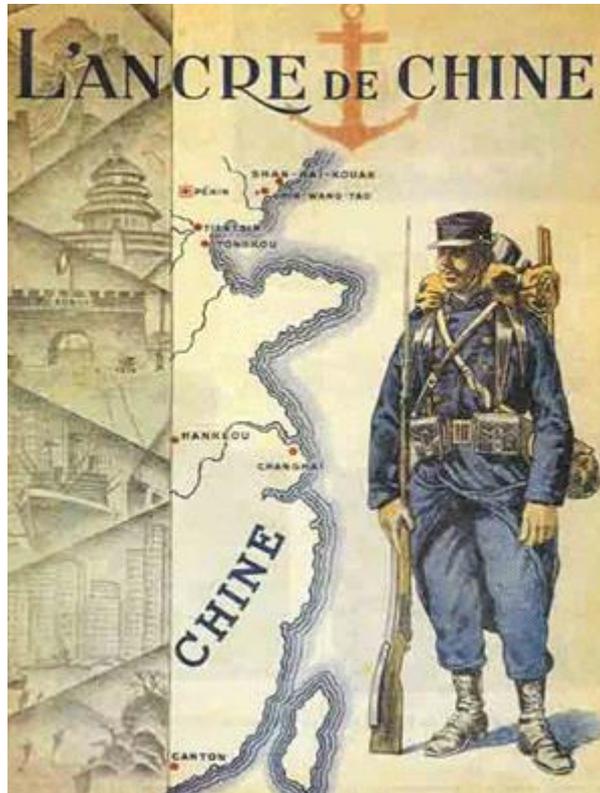


LA CARPE LI YU

Le dragon se promène souvent dans son royaume liquide sous la figure d'une carpe, et nombreuses sont les légendes qui racontent comment tel homme a été récompensé pour avoir mis en liberté un de ces

poissons, qui n'était que la figure d'emprunt de LONG WANG, du roi dragon, ou un membre de sa famille.

L'ANCRE de CHINE



Couverture de la Revue

Revue bimensuelle de liaison entre les militaires français de Chine.

Rédaction : Commandement Supérieur des Troupes Françaises de Chine - TIENTSIN

Parution : 3 mars 1934 à Noël 1936.

Les illustrations de la bande verticale évoquent les garnisons des T.F.C. :

- La Grande Muraille pour les postes de SHAN-HAI-KOUAN (point d'aboutissement de la muraille sur le golfe du Péchili et de passage entre Chine et Manchourie et CHIN-WANG-TAO.

- Le Temple du Ciel pour PEKIN.

- La porte de l'Arsenal de l'Est pour TIENTSIN.

- le "BUND" de CHANGHAI et le YANG-TSE (évoquant de l'activité portuaire et du modernisme de la concession.

- Enfin la Rivière des Perles pour CANTON

Du soldat de l'Infanterie de Marine en tenue de campagne (début du siècle), SAHIB, dans son ouvrage " Marins et Navires " (Editions JOUVET et Cie - 1880 écrit à son sujet :

Le Marsouin :

" La mère patrie n'est pour lui qu'un dépôt ou viennent s'engager tous les amateurs d'avancement rapide, ses compagnies fondant au soleil et se renouvelant sans cesse. Depuis BAZEILLES, c'est un honneur de servir dans l'Infanterie de Marine et les premiers sortis de Saint-Cyr s'y précipitent. Elle a sa physionomie particulière, ses officiers et ses généraux bien à elle, quant aux hommes rompus à toute les fatigues, ils forment une troupe d'une solidité incontestable. Fondée en 1831 par Louis-Philippe, son histoire est jeune mais bondée de faits héroïques accomplis au loin malheureusement ; il a fallu 1870 pour qu'on s'aperçoive de la valeur du marsouin".

DATATION DES INSIGNES DES T.F.C.

L'ANCRE de CHINE, a consacré ses deux premiers numéros de décembre 1936 : le premier aux troupes françaises de Chine du Nord et le second à celles stationnées en Chine du Sud.

La revue y publie la photographie de tous les personnels des unités et services des T.F.C. sur aucune de ces photographies nous n'avons relevé le port d'un insigne.

Nous concluons que TOUS les insignes des T.F.C. ont été créés postérieurement à 1936.



Equipe de football du 2° B.M.C.



Drapeau du

100° Bataillon d'Infanterie Coloniale de
Marche

